



COMITE CITOYEN DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT D'OISSEL ET  
DES BOUCLES DE LA SEINE

Communiqué du 13 mai 2021 (rédigé par Alexis Deloum)

## Le Château de Joseph LAMBERT à Oissel (Seine-Maritime)

**Ce château construit au XVIIème siècle est le plus ancien bâtiment historique et patrimonial d'Oissel, avec le Manoir de la Chapelle daté du XVIème siècle, tous deux menacés de destruction en 2021.**



Figure 1 « Dédié à Madame LAMBERT » de l'ouvrage *D'un siècle à l'autre – Images d'Oissel / Ville d'Oissel* (juin 1984)

**Nous sommes profondément affectés d'apprendre que ce château a subi de graves dommages suite à l'incendie survenu dans la nuit du 11 mai au 12 mai 2021 (Figure 2).**





Figure 2 Photographie prise le 11 mai 2021 [oissel.net]

Ce Château a appartenu à **Joseph Lambert (1751 - 1817), Directeur de la Monnaie et trésorier de la Ville de Rouen durant 31 ans** entre 1786 et 1817, dont la période de la Révolution française. Il fut le père d'**Amédée LAMBERT (1788-1851), le dernier Maître faïencier de Rouen**, et d'**Alphonse LAMBERT (1787- ???) l'administrateur des Monnaies de France sous Charles X** (roi de France et de Navarre de 1824 à 1830). Cet endroit est aussi **le lieu de naissance de Frédéric REISET (1815 – 1891), directeur des Musées nationaux sous la III<sup>ème</sup> République, conservateur au Musée du Louvre et collectionneur d'œuvres d'arts.**

L'incendie a **ravagé la quasi intégralité de sa toiture** (Figure 2 et Figure 3). Heureusement, les sapeurs-pompiers ont réussi, après plusieurs heures d'efforts, à limiter la propagation du feu à la seule toiture, sauvant ainsi le reste du bâtiment (Figure 4 et Figure 5). **Nous tenons à leur témoigner notre profonde gratitude.**





Figure 3 Photographie prise le 12 mai 2021



Figure 4 Photographie prise le 12 mai 2021 [oissel.net]





Figure 5 Photographie prise le 12 mai 2021 [oissel.net]

**Il faut, dès lors, que le Château de Joseph LAMBERT soit sauvé d'un avenir funeste.**

Nous alertons aussi sur de possibles conséquences sanitaires pour les riverains et les écoliers environnant, que pourrait avoir provoqué cet incendie. En effet, une grande partie de la toiture comportait des éléments en plomb. Ce plomb a pu être pulvérisé dans le brasier sous forme de fines particules, et dès lors, il peut intoxiquer les personnes à proximité.

En prenant, l'exemple de l'incendie de Notre-Dame de Paris de 2019, où le plomb s'est volatilisé et a aurait intoxiqué les riverains dont des écoliers (Source Mediapart : *Notre dossier : Notre-Dame, un scandale sanitaire.*)

**Ici aussi, ne serait-il pas urgent de saisir une autorité compétente pour réaliser ce type de test.**

**En l'état actuel, nous tenons à ce que ce lieu soit complètement réhabilité ainsi que son parc, comme l'avait souhaité la commune d'Oissel, grâce à son rachat en mars 2016 (voir plus bas Figure 11).**

A la suite, dans une première partie, nous ferons un état des lieux du complexe immobilier sis 19 quai Stalingrad à Oissel, ensuite nous traiterons de l'aspect architectural, et enfin, nous essaierons de mettre en lumière l'importance historique de ce lieu, nous retracerons son histoire notamment par l'intermédiaire des personnes y ayant vécu, du 17<sup>ème</sup> siècle à aujourd'hui.



## I. Etat des Lieux

Ce château est listé à l'Inventaire général du patrimoine culturel depuis 1986 (Figure 6). Selon la notice, sa construction daterait du 17<sup>ème</sup> siècle. Il est situé au 19 Quai Stalingrad à Oissel.

### Château

<b>Désignation</b> <b>Dénomination de l'édifice :</b> Château <b>Titre courant :</b> Château	<b>À propos de la notice</b> <b>Référence de la notice :</b> IA00021125 <b>Nom de la base :</b> Patrimoine architectural (Mérimée) <b>Date de versement de la notice :</b> 1987 AVANT <b>Date de la dernière modification de la notice :</b> 2020-09-21 <b>Copyright de la notice :</b> © Inventaire général <b>Contactez-nous :</b> Documentation-patrimoines@normandie.fr
<b>Localisation</b> <b>Localisation :</b> Normandie ; Seine-Maritime (76) ; Oissel ; quai Stalingrad <b>Précision sur la localisation :</b> Anciennement région de : Haute-Normandie <b>Aire d'étude pour le domaine Inventaire :</b> Sotteville-les-Rouen <b>Adresse de l'édifice :</b> Stalingrad (quai) <b>Références cadastrales :</b> 1973 AM 103 <b>Milieu d'implantation pour le domaine Inventaire :</b> En village <b>Partie constituante non étudiée :</b> Parc, communs	
<b>Historique</b> <b>Siècle de la campagne principale de construction :</b> 17e siècle <b>Auteur de l'édifice :</b> <a href="#">maître d'oeuvre inconnu</a>	
<b>Description</b> <b>Matériaux du gros-œuvre :</b> Bois, pan de bois, enduit, calcaire, moellon, enduit partiel <b>Matériaux de la couverture :</b> Ardoise, tuile plate <b>Typologie de plan :</b> Plan symétrique <b>Description de l'élévation intérieure :</b> 2 étages carrés, étage de comble <b>Partie d'élévation extérieure :</b> Élévation à travées	

1 / 2



**Typologie de couverture :**  
Toit à longs pans, croupe

**Protection**

**Statut juridique**

**Statut juridique du propriétaire :**  
Propriété de la commune

**Références documentaires**

**Date de l'enquête ou du dernier récolement :**  
1986

**Copyright de la notice :**  
© Inventaire général

**Date de rédaction de la notice :**  
1987 AVANT

**Cadre de l'étude :**  
Inventaire topographique

**Typologie du dossier :**  
Dossier individuel

**Adresse du dossier Inventaire :**  
Conseil régional de Haute-Normandie - Service chargé de l'inventaire  
2, rue Maladrerie 76000 Rouen - 02.32.08.19.80

Figure 6 Notice de la base Mérimée concernant le Château situé au 19 quai Stalingrad à Oissel  
[pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA00021125]

**La commune d'Oissel a fait l'acquisition du château** contenu dans un ensemble immobilier situé au 19 quai de Stalingrad section AM N° 396-397-398 d'une superficie de 8018 m<sup>2</sup>, **le 16 mars 2016** (Figure 7).

**34. VENTE DE LA PROPRIETE CADASTREE SECTION AM N°398 SISE QUAI STALINGRAD A MONSIEUR PITTE PATRICK**

**Rapporteur :** Mario BASSO, Troisième adjoint

**Exposé des motifs** valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales :

La commune a fait l'acquisition le 15 mars 2016 d'un ensemble immobilier situé 19 quai Stalingrad cadastré section AM N°396-397-398 d'une superficie totale de 8 018 m<sup>2</sup>.

Sur la parcelle cadastrée section AM N°398 d'une surface de 102 m<sup>2</sup> est édifiée une construction inachevée.

La commune n'ayant pas d'intérêt à la conserver, elle a fait une proposition de vente au riverain Monsieur xxx demeurant au n° 5, quai Stalingrad pour un montant de 4 080 € conformément à l'estimation de France Domaines du 12 mai 2016.

Monsieur xxx a fait part de son accord le 16 mai 2017.

Le présent projet a été exposé devant la commission urbanisme, habitat et environnement du 30 mai 2017 et a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide:

**DE DONNER SON ACCORD** pour vendre à Monsieur PITTE Patrick une construction inachevée située sur la parcelle cadastrée section AM N°398 d'une surface de 102 m<sup>2</sup> pour un montant de 4

Figure 7 Extrait du Conseil Municipal du 22 juin 2017, page 38



Dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville d'Oissel daté du 10 avril 2015, soit un an avant son achat, il était prévu d'aménager le lieu tout en conservant le Château, et de créer un accès vers le parc à partir du parking au nord (Figure 8).



Figure 8 Métropole Rouen Normandie- Commune d'Oissel – Approbation Modification n°4 du PLU- Note de Présentation – 20 avril 2015 Page 32

Cette volonté s'inscrit dans le cadre de la création de protection d'élément(s) de patrimoine au titre de l'article L.123-1-5 du code de l'urbanisme, pour plusieurs bâtiments de la ville d'Oissel dont le Château du 19 quai de Stalingrad, mais également pour le Manoir de la Chapelle ; ce dernier malgré son statut de Monument Historique est toujours menacé par le projet de Contournement Est (Figure 9 et Figure 10).

Ces mesures, maintenant anciennes, n'ont toujours pas été concrétisées en actes.



**3 – Création de protection d'élément de patrimoine au titre de l'article L. 123-1-5**

**a. - Cadre législatif et réglementaire**

L'article L.123-1-5 du code de l'urbanisme dispose : « III. Le règlement peut, en matière de caractéristiques architecturale, urbaine et écologique (...) »

2° Identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation. Lorsqu'il s'agit d'espaces boisés, ces prescriptions sont celles prévues à l'article L. 130-1. »

Il est complété par l'article R. 123-11 du code de l'urbanisme : « Les zones U, AU, A et N sont délimitées sur un ou plusieurs documents graphiques. Les documents graphiques du règlement font, en outre, apparaître s'il y a lieu :

h) Les éléments de paysage, les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger ou à mettre en valeur pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique, et notamment les secteurs dans lesquels la démolition des immeubles est subordonnée à la délivrance d'un permis de démolir. »



Métropole Rouen Normandie - Commune d'Oissel-sur-Seine - Approbation Modification n°4 du PLU - Note de présentation - 20 avril 2015 33

Figure 9 Métropole Rouen Normandie- Commune d'Oissel – Approbation Modification n°4 du PLU- Note de Présentation – 20 avril 2015 Page 33

**e. - Extrait du règlement écrit modifié**

Le règlement du PLU est modifié dans son chapitre 7 relatif à la protection des éléments végétaux, paysagers et patrimoniaux afin d'intégrer ces nouvelles protections.

**ELEMENTS DE PATRIMOINE PROTEGES AU TITRE DE LA LOI PAYSAGE (article L. 123-1-5 III 2° du CODE DE L'URBANISME)**

L'article L. 123-1-5 III 2° du code de l'urbanisme permet, dans le cadre du PLU, « d'identifier et de localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique architectural ou écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection ».

Le PLU fait apparaître les éléments concernés sur le plan de zonage par le biais d'un figuré spécifique.

Liste des éléments bâtis à protéger	
N°	Dénomination
1	Château Jean l'Herminier
2	Château de la Perreuse
3	Briqueterie Lebrat - four Hoffman, four circulaire, four semi-enterré et leurs cheminées
4	Manoir de la Chapelle

Liste des ensembles bâtis à protéger	
N°	Dénomination
1	Cité Kirschner
2	Maisons du front de seine
3	19 Quai Stalingrad (bâti et entrée : grille et muret)
4	31 Quai Stalingrad (maison et grille)

**Les éléments de patrimoine naturel** protégés au titre de la loi paysage sont soumis aux dispositions suivantes :

- ces éléments ont été repérés comme étant constitutifs du paysage et de l'identité de la commune d'Oissel, leur suppression est donc interdite,
- cependant, pour des besoins d'aménagement, de mise en valeur ou de restauration, des travaux visant à modifier ces éléments sont tolérés (abattage de quelques arbres dans un ensemble par exemple), sous réserve d'une autorisation d'urbanisme et que les travaux n'aient pas pour objet de supprimer totalement les éléments protégés.

**Les éléments de patrimoine bâti** protégés au titre de la loi paysage sont soumis aux dispositions suivantes :

- toute démolition, destruction ou suppression de ces éléments est interdite,
- les travaux de réfection ou de restauration de ces éléments sont soumis à autorisation d'urbanisme,
- ces travaux devront être réalisés à l'identique, c'est-à-dire dans les matériaux, mises en œuvre, teintes, etc., d'origine.

Métropole Rouen Normandie - Commune d'Oissel-sur-Seine - Approbation Modification n°4 du PLU - Note de présentation - 20 avril 2015 36

Figure 10 Métropole Rouen Normandie- Commune d'Oissel – Approbation Modification n°4 du PLU- Note de Présentation – 20 avril 2015 Page 36



La **volonté de la commune** était aussi un **nouveau projet de construction**, le décrivant ainsi : « Développement d'une intensification équilibrée entre nouvelles constructions et la préservation du caractère patrimonial du parc », « Protection du patrimoine bâti et végétal identifié ». Dans une autre partie du même document : « **La Ville d'Oissel-sur-Seine ayant inscrit sa volonté de protéger son patrimoine bâti dans son PADD, elle a choisi de mettre en œuvre la protection pour la partie avant de la parcelle** » (Figure 11).

**c. - Protection de l'ensemble immobilier du 19 quai Stalingrad**

La propriété sise au 19 quai Stalingrad est composée d'un manoir du XIX<sup>ème</sup> siècle avec fondation du XVII<sup>ème</sup> siècle dans un parc de hauts murs de pierre et planté d'arbres de haut-jet.

La construction principale est constituée de pierres de taille et d'une toiture en ardoise de trois niveaux sur rez-de-chaussée et présente deux ailes de part et d'autre de la partie centrale. Certaines pièces sont toujours ornées des boiseries, des cheminées en marbre et du parquet d'origine.

Les annexes sont des bâtiments d'angle avec retour normand, poutres apparentes et toiture de tuiles composé de deux maisons et d'un grand garage.

La propriété bâtie constitue également un élément patrimonial intéressant et représentatif du passé florissant de la ville. Elle est également implantée sur l'axe principal de tourisme et de balade. Ces dernières années cette propriété a fait l'objet de plusieurs projets d'aménagements.

Compte tenu de la pression foncière, la ville craint une disparition du manoir, élément bâti principal de la propriété qui présente un état nécessitant une rénovation mais toujours qualitatif.

**La Ville d'Oissel-sur-Seine ayant inscrit sa volonté de préserver son patrimoine bâti dans son PADD, elle a choisi de mettre en œuvre la protection pour la partie avant de la parcelle.**



Figure 11 Métropole Rouen Normandie- Commune d'Oissel – Approbation Modification n°4 du PLU- Note de Présentation – 20 avril 2015 Page 35

Plus récemment, dans un numéro du *Petit Journal d'Oissel* n° 75, de décembre 2020, concernant les projets en cours, il y est fait mention de « **quai Stalingrad : projet en cours d'étude** ». Il semble que le Château n'a pas bénéficié d'un quelconque projet concret, et ce, depuis les annonces présentées dans la Modification du PLU du 20 avril 2015.

**Le projet d'aménagement du château, depuis son achat par la commune, donne lieu à des contradictions.** D'une part, ce projet indique la volonté de protéger le site dans un premier temps (déjà un an avant son achat), et d'autre part, on constate que **depuis son acquisition le bien a été négligé et laissé à l'abandon, et cela malgré son importance historique et paysagère pour la ville d'Oissel** (Figure 12).





Figure 12 Photographie prise lors de l'animation annuelle des Quais en Fête d'Oissel [oissel.net]

**La mise en sécurité du site a été réduite à la mise en place de panneaux de contreplaqués au rez-de-chaussée, et ils semblent ne pas avoir été entretenus depuis 2016.**

En conséquence, au cours de ces cinq dernières années, le site a été un **terrain de jeu pour un vandalisme en toute impunité**, aboutissant à des dégradations faites sur la façade et probablement à l'intérieur du lieu. Ces dégradations concernent notamment les huisseries et fenêtres extérieures qui ont toutes été fracassées, ainsi que par **un trou sur la toiture de l'aile gauche du bâtiment ou l'eau semble s'infiltrer abondamment, mais ne mettait pas en danger la structure principale, mais seulement le bâtiment de l'aile gauche** (Figure 13).

**Aucuns travaux d'entretien n'ont été réalisés** et le parc a été laissé en jachère.





Figure 13 Photographie avec présence d'un trou béant consécutif à une chute de gouttière prise en février 2021

L'évolution des dégradations est saisissante si l'on en juge l'ensemble des photographies réalisées entre 2008 à aujourd'hui. Depuis le rachat de ce patrimoine par la commune, les dégradations se sont accélérées (Figure 14 et Figure 15), **l'endroit est laissé à l'abandon.**





Figure 14 Photographie prise en 2014, un an avant le rachat par la commune [oissel.net]



Figure 15 Photographie prise en novembre 2020 [oissel.net]



La ville d'Oissel a communiqué sur cet incendie, publié sur son site internet et sa page Facebook. Nous le citons :

**« Ville d'Oissel sur Seine 12 mai, 05H33 Communiqué de la Municipalité**

- *Un incendie s'est déclaré hier soir vers 23h dans les combles du manoir situé au 19, quai Stalingrad. Les pompiers sont intervenus rapidement et le feu a été circonscrit grâce à des moyens importants. Après leur départ en début de matinée, en respectant les consignes transmises, les services techniques de la ville ont de nouveau sécurisé le site.*
- *Dans le but de conserver l'état d'esprit de ce site exceptionnel, en bords de Seine, la ville avait utilisé son droit de préemption pour contrecarrer des projets disproportionnés en nombre de logements (immeuble 140 appartements) et a fait l'acquisition de ce bien en 2016.*
- *Depuis, la municipalité mène une réflexion sur l'avenir de ce site conduisant à sa valorisation tout en prenant en compte les contraintes en matière de pollution des sols, de risques d'inondations, de remise aux normes, de performances énergétiques et d'accessibilité. Un projet était en cours d'étude avec la Siemor.*
- *Le site et les entrées du bâtiment étaient clos et interdits au public. Ce sont d'ailleurs les pompiers qui ont ouvert la grille en brisant la chaîne et le cadenas, en ouvrant la porte d'entrée pour pouvoir intervenir à l'intérieur. La ville porte plainte, une enquête confiée au parquet est en cours pour déterminer les causes de cet incendie.*
- *La ville remercie les services de secours et les forces de l'ordre pour leur réactivité et leur professionnalisme ».*

Comme justification aux cinq années de réflexion quant au devenir du site, elle l'explique par la prise en compte des contraintes notamment en matière de pollution des sols, cela semble étonnant pour une zone n'ayant jamais abrité quelconque usine. Tandis que sur le devenir de la Friche de l'ancienne usine polluante *Orgachim*, il est question d'implanter des logements dans un court terme (Figure 16).

### RENOUVEAU DES 3 CITÉS : DEVENIR DE LA FRICHE

Suite aux rencontres entre la ville et les partenaires, plusieurs engagements ont été pris :

**MISE EN SÉCURITÉ DU SITE**  
Une clôture a été installée pour fermer l'accès au site le long de l'avenue Fernand-Legagneux.  
Avec un financement partiel de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), la ville souhaite reconstruire le mur d'enceinte le long de la rue Octave-Fauquet.

**DÉPOLLUTION DU SITE**

- Une étude juridique est menée par la métropole sur la responsabilité de la maison mère (groupe Orgasynth) dans le cadre de la liquidation d'Orgachim dans le but d'obtenir le dédommagement (partiel ou total) de la dépollution du site.
- Des études de sol, portées par l'Etablissement public foncier de Normandie, ont été réalisées pour estimer le coût, le temps de la réhabilitation du site et son usage possible.



Le 16 novembre dernier, le maire a reçu Pierre-André Durand, préfet de Normandie. Ils ont ensemble visité la friche Orgachim et abordé les sujets de son devenir.



Figure 16 Renouveau des 3 cités : Devenir des friches industrielles polluées, à terme qui seront transformées en logements [ville-oissel.fr]

Elle semble attester que les lieux étaient bel et bien clos. Pourtant, il semble que les lieux restaient accessibles, le cliché ci-dessous à la date du 19 avril 2021, un mois seulement avant l'incendie est éloquent (Figure 17).



Le portail ayant été retrouvé ouvert à de nombreuses reprises, permettant à certains de s’y aventurer en toute impunité. **Le lieu a vraisemblablement été squatté et vandalisé, où aucune décision pour contrecarrer ce problème patent ne semble avoir été proposée en l’espace de 5 années** (Figure 17).



Figure 17 Photographie prise le 19 avril 2021 [oissel.net]

Des habitants ont essayé à plusieurs reprises de témoigner, et de leur propre chef ont cherché à fermer le portail, afin de protéger au mieux les riverains. Mais cela était vain, car il était de nouveau réouvert dans les jours suivants.

**Devant cet état d’abandon manifeste, il semble encore une fois paradoxal que la commune ait, selon ses dires, décidé de préempter le lieu, alors qu’une l’opération immobilière était en cours en 2013** (Figure 18), et cela « *dans le but de conserver l’état d’esprit de ce site exceptionnel, en bords de Seine* ».





Figure 18 Photographie prise en 2014 [oissel.net]

**Ainsi, il semblerait qu'une certaine négligence a, de fait, accéléré le processus de mise en péril de cette demeure, ce qui aurait pu précipiter l'incendie de la toiture le 12 mai 2021.**

**Cet évènement rend urgent la mise hors d'eau du château afin d'éviter toute dégradation supplémentaire.**



## II. Architecture du lieu

L'architecture du château semble **typique du XVII<sup>ème</sup> siècle**. Son image figure sur la gravure dédiée à Madame LAMBERT ou Colombe-Henriette HOMBERG (1768 - 1819) présentée sur la première page (Figure 1). On y voit clairement les mêmes épis de faitages et ces mêmes lucarnes à Capucine, éléments pouvant alors être de l'époque de la construction initiale du lieu. Au centre l'on devine l'ancienne mairie autrefois demeure du célèbre chimiste et membre de l'Académie des Sciences **Louis-Alexandre DAMBOURNEY** (né le 10 mai 1722 à Rouen et mort le 2 juin 1795 à Oissel), et tout à gauche l'ancienne église, rasée au XIX<sup>ème</sup> siècle. Et, c'est toujours sur une carte postale de la fin XIX<sup>ème</sup> siècle que l'on apprécie la perspective des Quais avec la vue du château au second plan (Figure 19).



Figure 19 Carte postale fin XIX<sup>ème</sup>, des Quais de Seine d'Oissel, près de l'ancienne Mairie, avec le Château au second plan

Des éléments de la façade et de la toiture étaient uniques, certains ont disparu suite à l'incendie :

Les « **Fenêtres à petits carreaux** », avec **montant de type doucine et contre doucine**, fermées par des espagnolettes, **typiques du XVIII<sup>ème</sup> siècle**, ont **toutes été saccagées**. Elles n'ont même pas été retirées en vue de les préserver. Celle-ci sont rares aujourd'hui, elles devraient à elles seules faire l'objet d'une sauvegarde, au vu de leur nombre sur la façade ;

Les **deux épis de Faitages en Plomb**, qui malgré leur ancienneté, n'avaient pas subi beaucoup de dommage depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle, en comparant leur aspect avec des cartes postales anciennes (Figure 19, Figure 20, Figure 19), ils ont disparu ;

Les **Lucarnes à Capucines**, au nombre de six, dont trois de part et d'autre des façades principales. La lucarne à croupe prend l'appellation lucarne à capucine quand sa toiture avance en encorbellement



par rapport à la façade. (L'avancée (croupe débordante) présente la forme d'un capuchon semblable à celui que portaient les Capucins, religieux appartenant à l'ordre des Franciscains). Elles avaient fière allure notamment sur la façade côté Parc (Figure 21, Figure 22 et Figure 23), elles ont disparu, sauf une seule qui pourrait être récupérable.



Figure 20 Photographie de l'Epi de Faitage en **plomb**, en 2008 [oissel.net]



Figure 21 Photographie de la Façade côté Parc [oissel.net]

Le **Parc** était bien arboré et présentait une très belle perspective avec la façade à colombage, témoignant dans beau cadre privilégié, unique en bord de Seine, comme les photographies suivantes l'attestent :





Figure 22 Photographie du Parc et Façade à colombage [oissel.net]



Figure 23 Photographie du Parc et Façade à colombage [oissel.net]





Figure 24 Photographie de la façade parc [oissel.net]



Figure 25 Course passant sous une dépendance sur le versant Ouest de la demeure, en 2013





Figure 26 Photographie d'une partie du Parc et de la façade à colombage, en 2013

On peut observer sur la Figure 33, que le portail était orné de deux boules en pierres de tailles. Celles-ci étaient **encore présentes dans le parc en 2008**, déposées sûrement après la réfection avec agrandissement du portail, mais elles **semblent avoir disparues** (Figure 27). De même un **puits avec une margelle en pierre de taille**, situé devant la façade, **semble aussi avoir disparu** (Figure 28).



Figure 27 Photographie du parc, avec dépôt des boules ornées du portail [oissel.net]





Figure 28 Photographie de la Cour du Château avec présence d'un ancien puits [oissel.net]

Tandis que la **façade côté Seine** était tout aussi majestueuse, et les écuries très bien conservées nous permettaient de nous faire voyager à peu de frais vers une autre époque.



Figure 29 Photographie de la Cour côté quais [oissel.net]





Figure 30 Photographie de la façade [oissel.net]



Figure 31 Photographie de la façade [oissel.net]





Figure 32 Photographies de l'escalier et d'une boiserie [oissel.net]



### III. Histoire du lieu

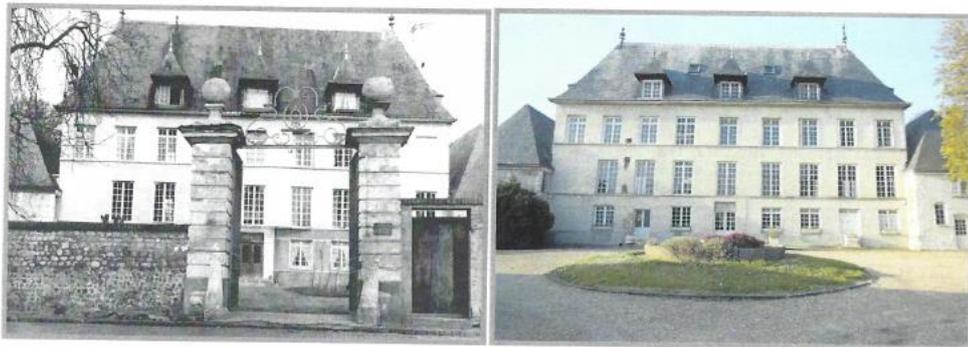
#### A. Au XXème siècle

Dans l'histoire récente, ce lieu fut l'endroit d'une *kommandantur* de la *Kriegsmarine* de l'armée allemande pendant la seconde guerre mondiale.

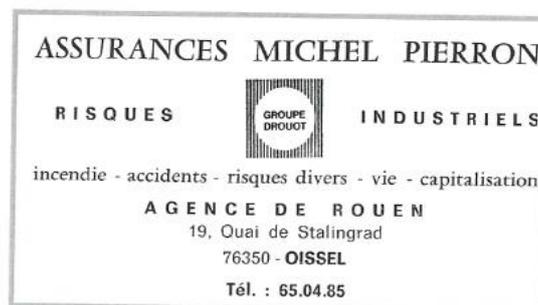
Après-guerre, le lieu fut une propriété privée, qui a changé de propriétaire plusieurs fois. En 1964, **M. WATTETIENNE, un professeur de sport et par son épouse Mme DOUET achetèrent l'endroit. Ils ont passé leur vie à restaurer le château.** Ils auraient passés leur vie à entretenir ce château, et auraient remis à neuf l'ensemble des boiseries composant le premier étage. l'endroit est a abrité plusieurs sociétés, dont une société d'assurance et une société de transport (Figure 33), qui étaient situées aux premiers niveaux, tandis que le reste du château a été transformé en logement de location.

N° 19

M. Wattétienne, rééducateur physique et M. Foraboschi. Dans cette maison, en 1974, se tenait l'agence d'assurances de M. Michel Pierron, et une société de transports appartenant à M. Thommerel-Normann.



La propriété de M. Wattétienne.



N° 25

Boulangerie tenue par MM. Chevalier, H. Lereffait, Auguste et Thérèse Liégeard jusqu'en 1958. Plus tard, la Société Ossélienne de Peinture, entreprise de M. Cavé puis M. Angot qui ira s'installer rue Victor Malo.

Figure 33 Extrait de OISSEL Commerces et Artisanats d'Antan, par la Société d'Histoire d'Oissel, 2025, page 159



## B. La Famille LAMBERT

Ce château fut la **propriété d'un personnage important de la région au XVIIIème siècle, Joseph LAMBERT** (né le 3 août 1751 à Rouen, décédé le 18 septembre 1817 à Rouen, à l'âge de 66 ans).

Il fut le **Directeur de la Monnaie et trésorier particulier de la ville de Rouen de 1786 à 1817**, année de sa mort. Il fut aussi notaire, et conseiller du roi (ses minutes sont conservées aux archives départementales de la Seine-Maritime).

Ci-dessous un tableau récapitulatif des délivrances de la monnaie faite au département de la Seine-Inférieure par le Directeur de la Monnaie Joseph Lambert, pour la période de Août 1791 à Septembre 1792.

DEPARTEMENT DE LA SEINE INFÉRIEURE.		ÉTAT du produit des délivrances faites au Département par le Directeur de la Monnaie de Rouen.	
Mai.	Remis à divers sur les Mandats du Directoire	75,532.	17. 11.
1791. Juin.	Pour la part affercée du Département dans les 119,418 liv. 16 s. 6 den. alors dans la caisse du Directoire	31,824.	13. n
1791. Août			
Septembre	3 Idem	3,276.	5. n
	10 Idem	4,400.	n n
	16 Idem	6,313.	4. n
	23 Idem	8,404.	n n
	30 Idem	10,884.	2. n
Octobre	7 Idem	10,033.	2. 6.
	14 Idem	5,424.	16. 9.
	22 Idem	6,312.	12. n
	28 Idem	5,945.	8. n
Novembre	3 Idem	3,984.	n n
	10 Idem	1,498.	4. n
	16 Idem	6,237.	7. 6.
	23 Idem	9,261.	n n
	30 Idem	6,472.	11. 9.
Décembre	3 Idem	5,734.	12. n
	9 Idem	9,879.	n n
	17 Idem	5,678.	2. n
	24 Idem	7,052.	6. n
	31 Idem	4,448.	10. n
1792. Janvier	7 Idem	1,169.	2. n
	14 Idem	2,200.	12. 4.
	21 Idem	1,423.	10. n
Février	5 Idem	4,284.	7. n
	12 Idem	8,723.	16. n
	Ci-contre	250,004.	15. 9.
		Report de produit de l'autre part	
Mars	3 Idem	257,004.	15. 9.
	10 Idem	6,215.	11. 6.
	24 Idem	11,514.	18. 6.
	31 Idem	11,150.	2. n
Avril	7 Idem	3,617.	8. n
	14 Idem	4,824.	7. 6.
	21 Idem	3,266.	10. n
	28 Idem	2,416.	10. n
Mai	5 Idem	2,317.	n 3.
	12 Idem	4,648.	16. n
	19 Idem	4,441.	14. 6.
	26 Idem	3,977.	1. 6.
1792. Juin	2 Idem	8,874.	12. n
	9 Idem	6,946.	2. n
	16 Idem	10,375.	16. n
	23 Idem	11,255.	11. n
	30 Idem	12,651.	12. n
	n Idem	10,847.	2. n
1792. Juillet	7 Idem	10,000.	n n
	14 Idem	12,944.	16. n
	21 Idem	11,914.	2. n
	28 Idem	11,918.	2. n
1792. Août	4 Idem	10,705.	n n
	11 Idem	8,418.	n n
	18 Idem	6,431.	1. 6.
	25 Idem	4,393.	11. 6.
1792. Septembre	1 Idem	4,664.	19. 6.
	8 Idem	4,394.	12. 2.
	15 Idem	2,313.	6. 6.
	22 Idem	2,653.	6. 3.
	29 Idem	1,651.	1. 8.
		T O T A L	324,690. 17. 7.

Nota. Il n'a été fait aucune délivrance pendant le mois d'Octobre dont le produit soit réversible au profit des Départements approvisionnés par la Monnaie de Rouen

Figure 34 Table des délivrances des monnaies de la Seine-Inférieure entre 1791 et 1792



Figure 35 Exemple d'un livre de recueil des Minutes notariales de Joseph Lambert, pour l'année 1778, aux Archives départementales de la Seine-Maritime



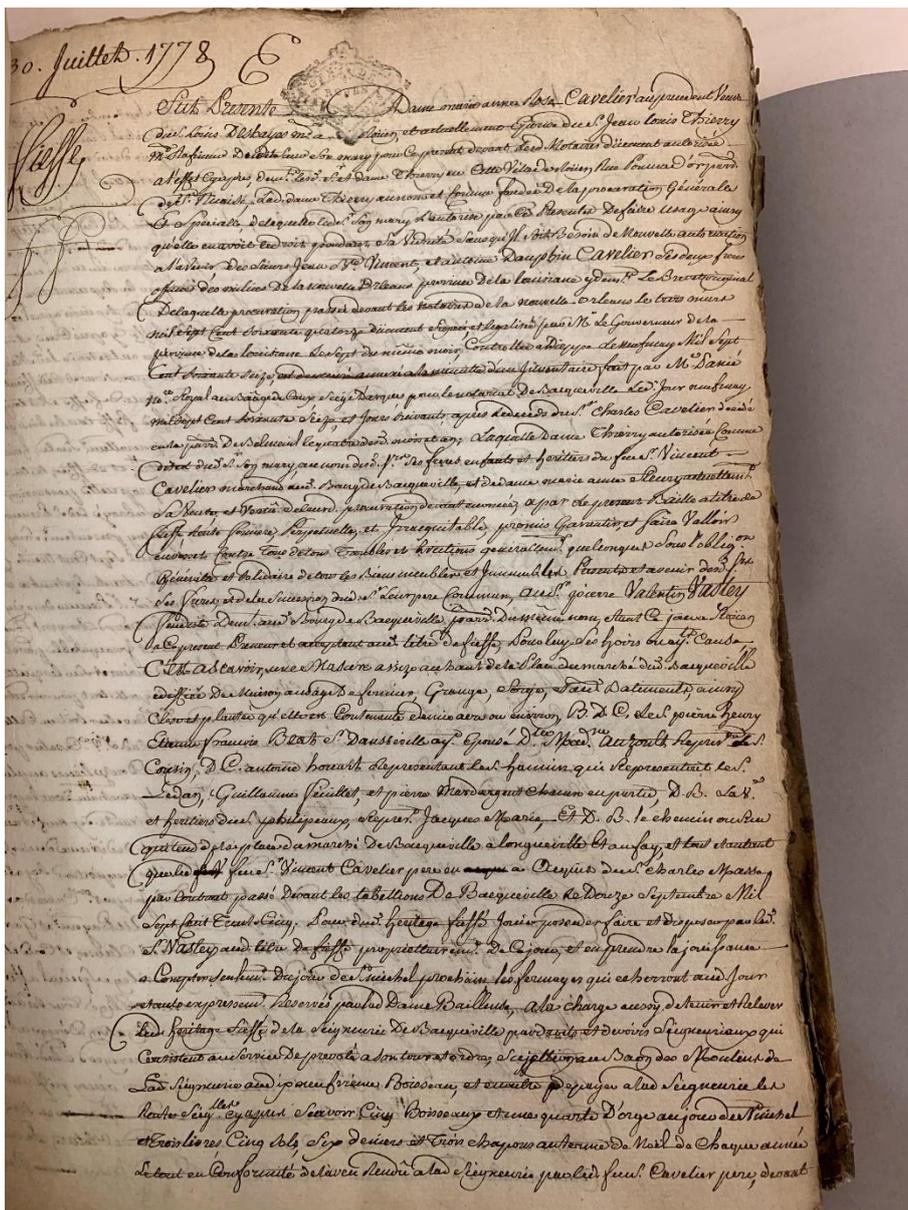


Figure 36 Extrait d'une Minute Notariale de Joseph Lambert du 30 juillet 1778 (ADSM)

Nos recherches aux archives départementales nous permettent d’affirmer que Joseph LAMBERT fut le propriétaire de ce château. A partir de la section de parcelle C 729 (Figure 38) correspondante au cadastre napoléonien, les matrices cadastrales indiquent les propriétaires successifs que sont :

- 3P2/3347, folio 519 : **LAMBERT, Directeur de la Monnaie de Rouen** puis Antoine Nicolas fils POTEL (Figure 37) ;
- 3P2/3350, folio 1277 : Léon POTEL puis Louis Emile POTEL ;
- 3P2/3358, case n° 559 : Louis Emile POTEL puis Paul Emile POTELL et Henri POUCHET entre 1015 et 1917 ;
- 3P2/3360, case n° 1550 : Maurice WATIOTIENNE puis Didier JOACHIN époux GODEFROY (indiqué une démolition d’une maison et construction nouvelle en 1958).



NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des PROPRIÉTAIRES ET USUFRUITAIRES.	Année de la matrici- on.	INDICATION				CONTENANCE IMPOSABLE		CLASSE	REVENU		FOLIOS DE LA MATRICE	
		de la recel.	du numéro du plan.	DES CANTONS ou lieux dits.	DE LA NATURE de la propriété.	par	TOTALE		par	TOTAL	d'où sont tirés les articles acquis.	où sont passés les articles vendus.
						hect. ar. c.	hect. ar. c.		fr. c.	fr. c.		
Lambert, Directeur de la Monnaie à Rouen 1826	1826	B	695	bois	Laboue	47 50	3 43	3 4	4 28	560 11	228	
			750	terre	Laboue	59 10	1 42 10	3 4	14 59	311 19		
			829	terre	Laboue	04 60		4	1 25			
			870	terre	Laboue	10 60		4	1 91			
			888	terre	Laboue	17		4	2 06			
			889	terre	Laboue	10		4	1 10			
			920	terre	Laboue	02 30		4	0 64			
			1732	terre	Laboue	04 20		3	2 46			
			1826	terre	Laboue	12 70		2	5 69			
			987	terre	Laboue	02 70		2	1 19			
			1077	terre	Laboue	24		4	4 14			
			1858	terre	Laboue	22 40		3	6 37			
			1176	terre	Laboue	10		3	4 48			
			1194	terre	Laboue	17 30		4	3 28			
			1256	terre	Laboue	20 70		4	5 80			
Potel Antoine Nicolas fils 1826 restes (1828)	1826	C	722	terre	Laboue	12 70	1 02 30	1	5 39	5 09 53	328	
			723	terre	Laboue	74 90	2 79 30	1	32 96	429 03		
			724	terre	Laboue	07	6 01 10	1	3 08	1 629 03		
			725	terre	Laboue	08 30	8 20 40	1	4 65	1480 11		
			726	terre	Laboue		8 31 35		220	1 000 76		
			727	terre	Laboue	08 30		1	1 68	1 497 06		
			728	terre	Laboue	03 00		1	1 68	1 479 27		
			728	terre	Laboue	00 20		1	0 11	1 119 27		
			729	terre	Laboue		8 31 35		32	1 394 47		
			729	terre	Laboue	01 80	8 31 35	1	1 01	1 474 67		
1826	1826	C	722	terre	Laboue		8 34 12		140 00	1 474 67	328	
			722	terre	Laboue				600	1 531 09		
1844	1844	B	311	terre	Laboue	32		4	5 76		328	
			601	terre	Laboue	26 50		3	9 44			
			786	terre	Laboue	15 00		3	4 51			
			1037	terre	Laboue	7 70		2	3 39			
			1168	terre	Laboue	31 00		3	8 74			
			1032	terre	Laboue	42 50		3	11 21			
			1070	terre	Laboue	20 10		2	8 20			
			1314	terre	Laboue	35 70		3	10 70			
			1320	terre	Laboue	10 60		2	4 66			
			1165	terre	Laboue	38 50		3	13 11			
			351	terre	Laboue			1	1 03			
			381	terre	Laboue	90		1	50			
			386	terre	Laboue	60		1	39			
			387	terre	Laboue	90		1	50			
			388	terre	Laboue	70		1	39			
1391	terre	Laboue	60 40		3	17 07						
1393	terre	Laboue	25 70		3	6 64						
1390	terre	Laboue	31 70		3	8 21	5 96 40					
1516	terre	Laboue	60	1 62 30	2	44	1 77 40					

Figure 37 Matrice cadastrale mention Joseph LAMBERT Directeur de la Monnaie à Rouen (ADSM)



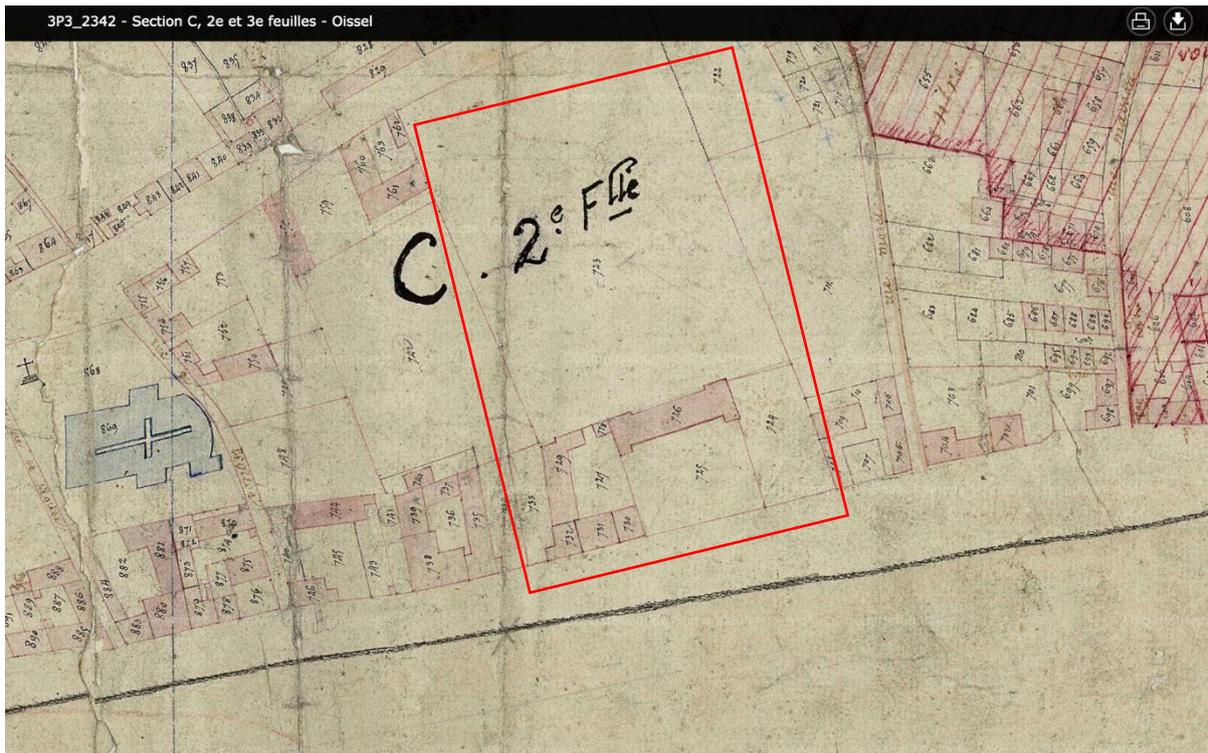


Figure 38 Extrait du Cadastre Napoléonien d'Oissel (1820), section C2 (ADSM)

Il acheta le titre de Directeur de la Monnaie et Trésorier de la Ville de Rouen à **Jacques FILLIATRE** en 1786. Nous avons ci-dessous le contrat de vente de ce titre entre Jacques FILLIATRE et Joseph LAMBERT :

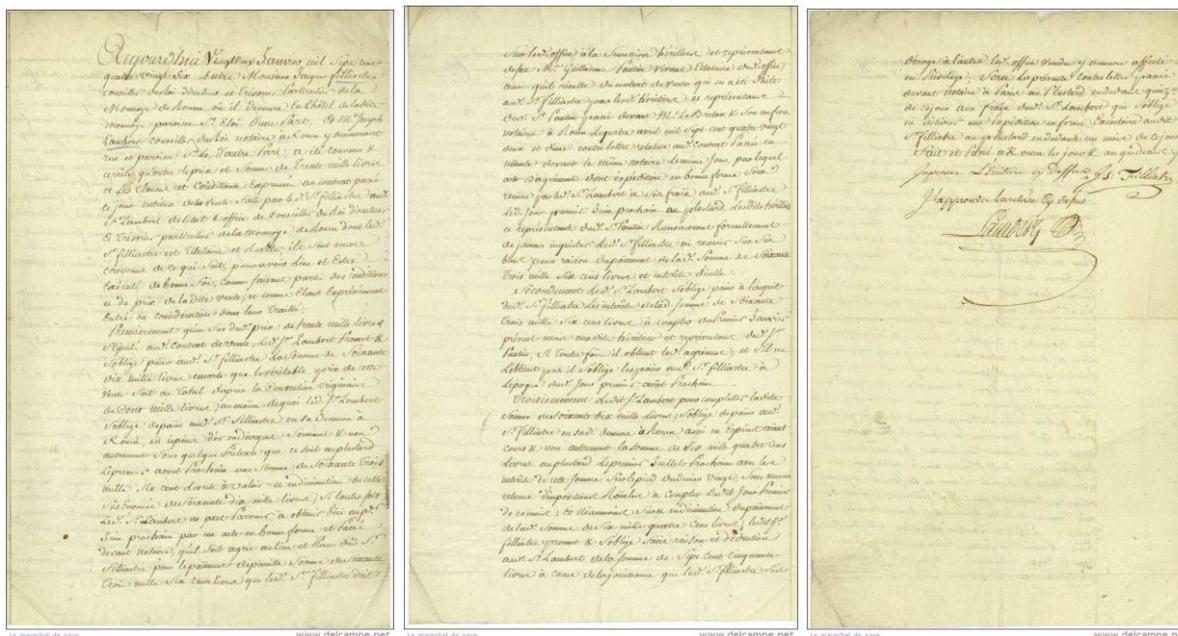


Figure 39 : Acte de vente du titre de Directeur de la Monnaie de Rouen, de Jacques FILLIATRE à Joseph LAMBERT en 1786



Sa marque distinctive (ou **différent monétaire**), apposée sur les pièces de monnaies, avait la forme d'un **Agneau Pascal**. Comme sur ce **Sol à l'Ecu** à l'effigie de Louis XVI, daté de 1791 :



Figure 40 Sol à l'Ecu de 1791, portant le différent monétaire de Joseph LAMBERT

**Frédéric REISET** (1815 – 1891) naquit le 12 juin 1815 dans ce château appartenant à Joseph LAMBERT (Figure 41). Il fut **directeur général des Musées nationaux sous la IIIe République**, conservateur au Musée du Louvre, et grand collectionneur d'œuvres d'arts. Il fut également un grand ami du peintre **Jean-Auguste-Dominique INGRES** (1780 – 1867), qu'il rencontra lors de son voyage de noce en 1850 à la Villa Médicis de Rome, lorsque ce dernier en était le directeur<sup>1</sup>. Il peindra à sa demande un célèbre portrait de son épouse Augustine (Figure 43 et Figure 44).



Figure 41 Gravure de Frédéric REISET par Pierre-François-Eugène GIRAUD (1806-1881)

<sup>1</sup> Notice de Frédéric de REISET par Laure STARCKY, Institut National d'Histoire de l'Art [[www.inha.fr/spip.php?article2513](http://www.inha.fr/spip.php?article2513)].



De l'acte de naissance de Frédéric REISET (Figure 42), nous citons :

- « Du Lundi Douze Juin mille huit cent quinze, devant mon adjoint de la Commune d'Oissel pour en constater l'état civil des habitants les comparus **Monsieur Jacques REISET receveur général du département de la Seine-Inférieure** domicilié à Rouen m'a déclaré (en) présence de Nicolas Laurent BOIMARD filateur âgé de trente-deux ans, de Jacques Charles MORTEUIL, garde Champêtre âgé de quarante-trois ans, deux domiciliés dans cette commune que Colette Désirée Thérèse GODEFROY sa femme en le légitime mariage contracté en la ville, de Paris l'an douze de la République (mille huit cent quatre) a donné aujourd'hui naissance sur les huit heures du matin dans la Maison de Monsieur LAMBERT Directeur de la Monnaie situé sur le bord de la Rivière à un enfant de sexe masculin qu'il m'a été présenté et auquel les prénoms de Marie Eugène Frédéric ont été donner. Dont acte double que le déclarant et les témoins ont signé avec moi après lecture faite à Oissel le jour mois et ans sus dict approuve le prénom Eugène en interligne. Signé BOIMARD, REISET, MORTEUIL, LEPESQUEUR ».

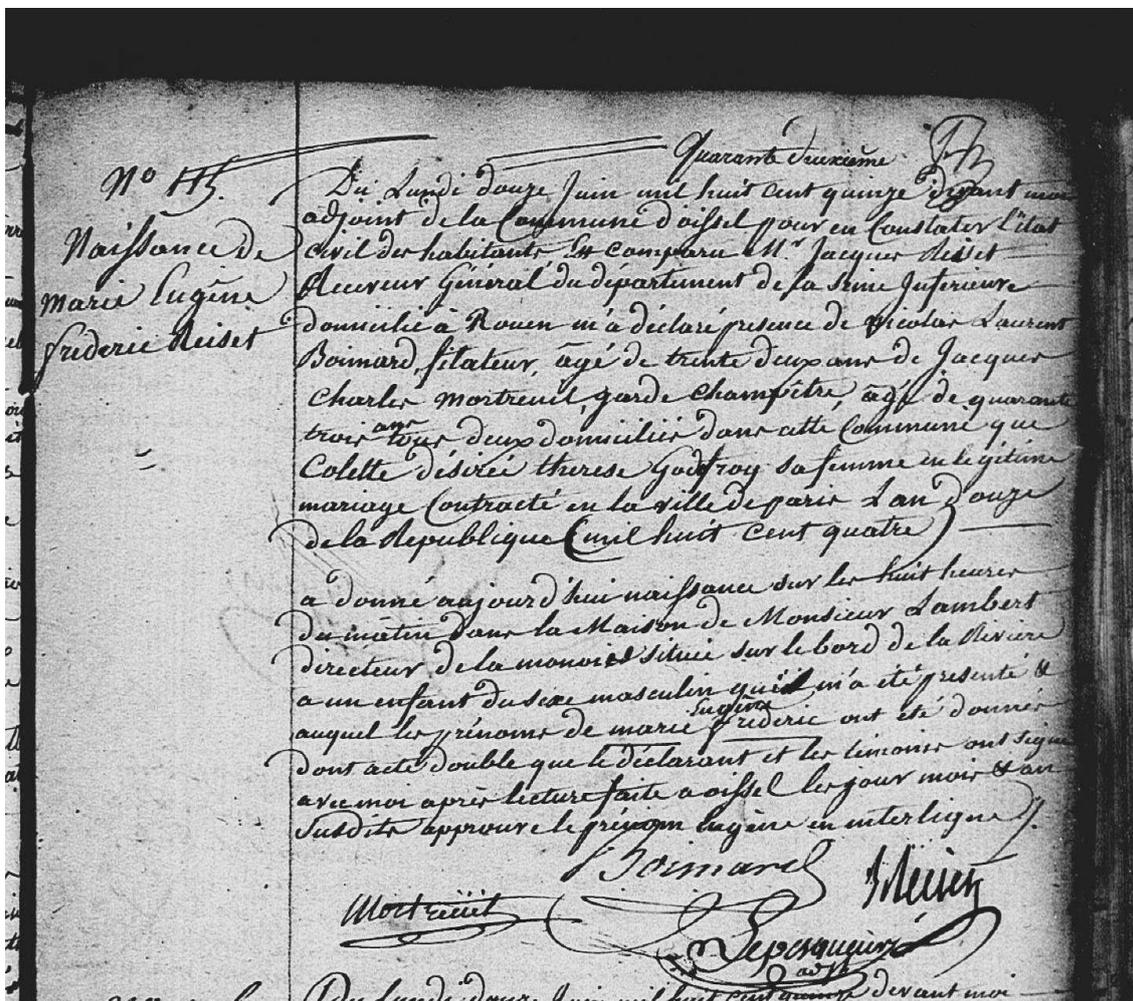


Figure 42 Acte de Naissance de Frédéric de REISET (ADSM)



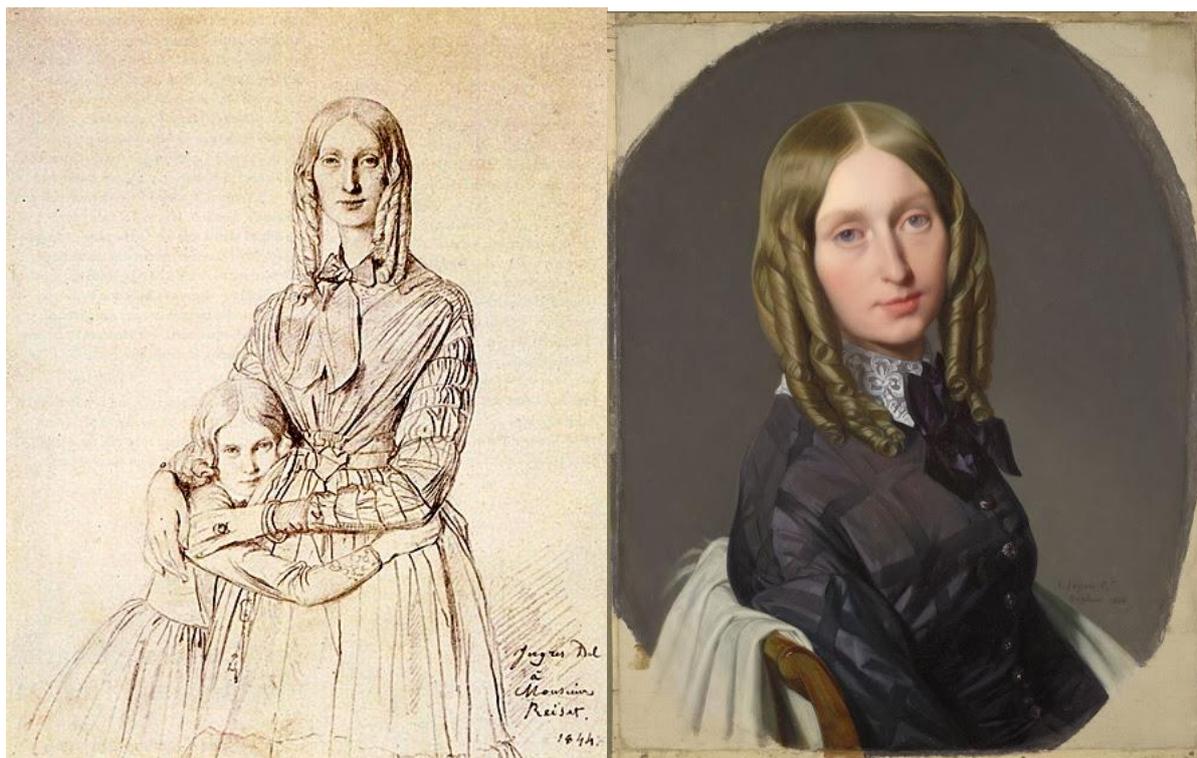


Figure 43 : Madame Frédéric de REISET et sa fille Thérèse Hortense par Jean-Auguste-Dominique INGRES, 1844 et Figure 44 : Portrait de Madame Frédéric de REISET par Jean-Auguste-Dominique INGRES, 1846, Musée de Harvard.

Extrait d'une nécrologie de Frédéric REISET :

<p>78</p> <p style="text-align: center;">LA CHRONIQUE</p> <hr/> <p>Le même savant vient de découvrir l'enceinte fortifiée d'Arícia près de Rome, enceinte construite par Sylla, après la nouvelle colonisation militaire, Les murs se développent sur une longueur de 700 mètres et ont, en moyenne, une hauteur de 3 mètres 50. Le plan général est celui d'un parallélogramme, dont les côtés longs sont parallèles à la villa Appia. Il en reste le côté long ouest et la moitié des côtés nord et sud, avec une des portes.</p> <p style="text-align: center;"><b>NÉCROLOGIE</b></p> <p>—</p> <p><b>Frédéric Reiset</b>, l'ancien Directeur du Musée du Louvre, a occupé une place trop distinguée dans le monde des arts pour que sa disparition passe inaperçue.</p> <p>M. Reiset était né à Oissel le 12 juin 1815. La finesse de ses goûts artistiques l'avait promptement signalé à l'attention de la surintendance des Beaux-Arts. Dès 1850, il était appelé au poste de Conservateur des dessins au Musée du Louvre et envoyé en mission à la fameuse vente du roi de Hollande, où la France devait acquérir quelques précieuses épaves. En 1861, il était promu à la conservation de la peinture, des estampes et de la calligraphie ; enfin, il était nommé directeur des Musées nationaux, par décret du 25 janvier 1874. Il occupa ces importantes fonctions jusqu'au mois de mars 1879, époque à laquelle il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé directeur honoraire. Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1853 et officier</p>	<p>Esprit délicat, avisé, critique sagace, connaisseur éprouvé, surtout en matière de dessins anciens, M. Reiset a laissé dans l'administration du Louvre le souvenir de sa personnalité et de sa profonde expérience. Peut-être a-t-on pu quelque fois lui reprocher la rigueur un peu absolue de ses jugements et l'exclusivisme de ses préférences pour les manifestations de l'art italien, mais jamais sa sincérité et son indépendance n'ont pu être suspectées. C'est sous son administration et beaucoup, grâce à ses relations personnelles avec M. Lacaze, que l'incomparable collection formée par cet amateur hors ligne, est entrée au Louvre. C'est à M. Reiset, ne l'oublions pas, qu'on doit le premier classement des 35.000 dessins du Louvre et la publication de deux volumes du catalogue.</p> <p>Comme collectionneur, M. Reiset a laissé lui-même une très haute réputation. On sait que le précieux cabinet de dessins et de peintures qu'il avait formé a été acquis en bloc par Mgr le duc d'Aumale. Parmi les tableaux, il en était un dont il n'avait pas voulu se dessaisir et qu'il offrit généreusement au Louvre; nous voulons parler de cette œuvre unique de l'ancienne Ecole française, <i>La Dernière Communion et le Martyre de Saint-Denis</i>, qui provenait de la chapelle des ducs de Bourgogne, à Dijon, et qui date de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Comme critique, M. Reiset a signé la belle étude, <i>Une Visite à la National Gallery de Londres</i>, qui a paru dans la <i>Gazette des Beaux Arts</i>, de 1877 à 1878. L. G.</p>
---	---

Figure 45 Extrait de la Nécrologie de Frédéric REISET (Chronique des Beaux-Arts et de la Curiosité du 7 mars 1891, page 78)



Son frère, Jules REISET, fut député de la Seine-Inférieure, il épousa Juliette LEBEGUE DE GERMINY, fille du ministre des finances Charles LEBEGUE DE GERMINY. De façon étonnante, on retrouve un lien entre cette famille REISET et les seigneurs de la Chapelle par la famille TIREMOIS DE SASSY, dont Jacques Raoul a été le dernier seigneur de la Chapelle. Cela par le biais d'Antoine François LEBEGUE DE GERMINY (né à Nancy le 1er juin 1725, décédé en 1761), Capitaine de cavalerie au régiment royal Allemand, qui épousa en 1747 Antoinette Françoise-de-Sales Guillemine de TIREMOIS DE SACY (1727-1765), fille de Jacques Raoul, seigneur de Sacy et de la Chapelle, conseiller au parlement de Rouen. Le petit-fils de ce dernier, Charles LEBEGUE DE GERMINY, sera régent de la Banque de France puis ministre des Finances de la Deuxième république (1850-1851).

Alors, Joseph LAMBERT a dû être un proche de la famille REISET, notamment de son père Jacques Louis Étienne de REISET (1771 - 1835) receveur général des Finances de la Seine-Maritime et régent de la Banque de France.

Joseph LAMBERT se maria à Colombe Henriette HOMBERG, le 28 février 1786, dans l'Eglise Saint-François du Havre (acte de mariage à la Figure 46). Elle est issue d'une grande famille de marchands havrais, de confession juive ashkénaze, et d'origine allemande de la région de Mayence. Cette famille a tenu une place prépondérante dans les échanges commerciaux avec le Havre au XVIIème siècle<sup>2</sup>. Ils eurent quatre enfants (Figure 47).

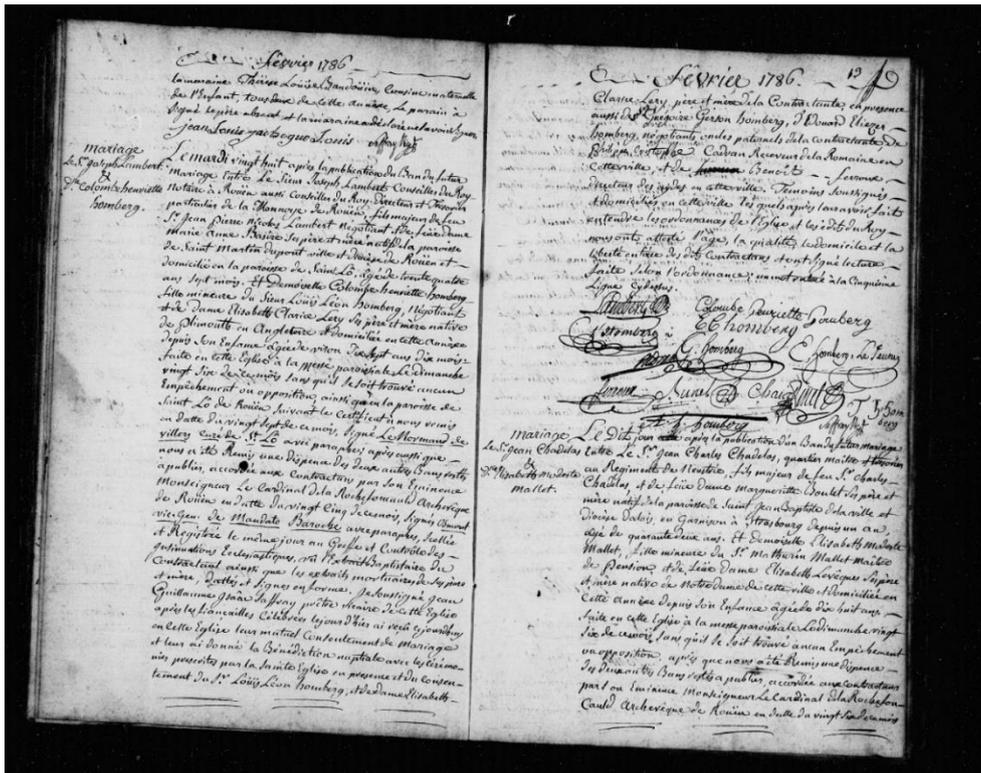


Figure 46 Acte de Mariage entre Joseph LAMBERT et Colombe HOMBERG (ADSM)

<sup>2</sup> L'INTÉGRATION D'UNE FAMILLE ASHKÉNAZE DANS LA FRANCE DU XVIIIÈME SIÈCLE : LES HOMBERG DU HAVRE  
 Anne Mézin, Pierre de Boissieu Les Belles lettres | « Archives Juives » 2001/2 Vol. 34 | pages 95 à 108 ISBN  
 2251694099



LAMBERT, famille noble originaire de Normandie, représentée par Joseph LAMBERT, directeur de la monnaie de Rouen. Il a épousé au Havre, le 28 février 1786, demoiselle Colombe-Henriette Homberg, native de Plimouth en Angleterre; de ce mariage sont sortis les enfants qui suivent :

- 1°. Alphonse Lambert, né à Rouen le 7 février 1787;
- 2°. Amédée Lambert, née à Rouen le 12 octobre 1788; il a épousé mademoiselle Sophie de la Métairie, le 28 février 1814, dont il a deux filles :
- 3°. Clarisse Lambert, née à Rouen le 23 septembre 1791;
- 4°. Henriette Lambert, née à Rouen le 18 juin 1798.

Armes : d'azur, à deux feuilles de chêne d'argent en chef, et un membre d'aigle contourné d'or en pointe.

Figure 47 Nobiliaire Universel de France ; ou recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume, N. V. de S. A, J. B. J. de Courcelles, Volume 10

Alphonse LAMBERT (7 février 1787 à Rouen - date de décès inconnue), a pris sa suite en tant que Directeur de la Monnaie de Rouen de 1817 à 1820, avant de devenir commissaire-général puis l'administrateur des Monnaies de France sous Charles X (Figure 48) ; il prit le titre de **Baron LAMBERT**<sup>3</sup>.

N.° 7703. — ORDONNANCE DU ROI qui nomme le Président et les Membres de la Commission des monnaies, et confirme les Commissaires du Roi et les Directeurs de la fabrication maintenant en fonctions.

Au château des Tuileries, le 26 Décembre 1827.

CHARLES, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE;

Vu notre ordonnance en date de ce jour;

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'état des finances,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ART. 1.<sup>er</sup> Le sieur comte de Sussy, pair de France, président de l'administration actuelle des monnaies, est nommé président de la commission des monnaies.

Le sieur Lambert (Alphonse) et le sieur Brunet (Léon-Joseph) sont nommés membres de la même commission.

2. Les commissaires du Roi et les directeurs de la fabrication maintenant en fonctions sont confirmés.

3. Notre ministre secrétaire d'état des finances est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en notre château des Tuileries, le 26 Décembre de l'an de grâce 1827, et de notre règne le quatrième.

Signé CHARLES.

Par le Roi : le Ministre Secrétaire d'état des finances,  
Signé J.<sup>m</sup> DE VILLÈLE.

Figure 48 Ordonnance du roi Charles X, signé le 26 décembre 1827 au Château des Tuileries<sup>4</sup>

<sup>3</sup> Revue Critique des Livres Nouveaux, Joel Cherbuliez, 1842. « LETTRE A M. NUMANN ministre des finances sur le projet de loi relatif à la refonte des monnaies de cuivre par le **Baron Lambert ancien commissaire général des monnaies**. Paris chez Bohaire 6 rue de Grammont 8<sup>ème</sup>. M. Lambert critique le projet de M Humann sous plusieurs rapports Il regarde la marche proposée pour la refonte des monnaies de cuivre à la fois comme trop coûteuse et trop longue. Il blâme l'idée de se servir du bronze pour des monnaies dont la nature est passagère qu'un changement de règne ou de système financier peut faire disparaître à une époque plus ou moins rapprochée et dans tous les cas ce mode est plus dispendieux [...] »

<sup>4</sup> Bulletin des lois des Lois du Royaume de France 8ème série, Règne de Charles X, Tome VIII, contenant les Lois et ordonnances rendues depuis le 1er janvier jusqu'au 30 juin 1828. Page 19.



Nous avons retrouvé une ordonnance signée Alphonse LAMBERT, commissaire-général des Monnaies, daté du 15 octobre 1828 (Figure 49) :

**Ordonnance. — (Paris, le 15 octobre 1828.)**  
**CHARLES, etc.**  
 Vu l'article 12 de la loi du 28 mars 1803, portant que les matières au-dessous du titre monétaire, versées au change des monnaies, supporteront les frais d'affinage;  
 Vu l'arrêté du 24 mai 1803, qui a fixé la quotité de ces frais;  
 Considérant qu'il résulte des dispositions du deuxième paragraphe de l'article 12 ci-dessus relaté, qu'il ne doit être exigé, des porteurs de matières à bas titre, que le remboursement des frais matériels de l'affinage;  
 Considérant que les progrès des arts ont entièrement modifié les anciens procédés d'affinage, et que les prix actuellement perçus au change, en exécution de l'arrêté du 24 mai 1803, sont bien supérieurs à ceux qu'occasionnent les opérations de l'affinage;  
 Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'Etat des finances.  
 Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :  
**Art. 1<sup>er</sup>.** Les frais d'affinage des matières d'or ou d'argent au-dessous du titre monétaire, ainsi que les lingots, espèces et matières contenant or et argent, quel qu'en soit le titre, qui seront apportés au change de nos hôtels des monnaies, seront perçus conformément au tarif ci-annexé.  
**Art. 2.** Notre ministre secrétaire d'Etat des finances est

TABLE DES FRAIS D'AFFINAGE.	289
<i>Alliages contenant or et argent.</i>	
	Par kilog.
1 <sup>o</sup> De neuf cent quatre-vingt-dix-sept millièmes à trois cents millièmes d'or et d'argent réunis. . . . .	6 »
2 <sup>o</sup> Au-dessous de trois cents millièmes d'or et d'argent réunis. . . . .	3 50

Certifié conforme à la délibération de la commission des monnaies, en date du 15 novembre 1828.  
 Le commissaire général,  
*Signé* LAMBERT.

Figure 49 Extrait d'une Ordonnance signée Alphonse LAMBERT commissaire général des Monnaies, cité dans Encyclopédie-ROORET- Bijoutier, Joaillier, Orfèvre, etc., Tome premier, Pages 287 à 289.

Il fut aussi un dramaturge à ses heures perdues, et monta une pièce à Dieppe en 1826, en présence de MADAME la duchesse du Berry, belle-fille de Charles X <sup>5</sup> :

—107—

piquant du beau pays de Caux, les interprètes de la reconnaissance des fidèles Normands. Jours de bonheur, de plaisir, jours trop tôt écoulés, quel mélange de douceur et de regrets vous portez avec votre souvenir!

En 1826, se trouvait à Dieppe M. Alphonse Lambert, qui fut depuis commissaire-général, puis l'administrateur des Monnaies. Homme de beaucoup d'esprit, c'était lui qui non-seulement dirigeait toutes ces petites fêtes improvisées, qui chaque jour surprenaient MADAME, mais encore qui en traçait les canevas, et les semait de mots spirituels et de couplets charmans. La pièce de début du Vaudeville, sur le nouveau théâtre de Dieppe, était de lui : à Arques; il avait composé des scènes étincelantes d'esprit et de gaieté. Je me rappellerai toujours l'émotion de l'une des artistes du Vaudeville en s'avançant vers MADAME pour lui faire les honneurs de ce séjour presque royal; elle ne put chanter ses couplets : les larmes la suffoquaient. Pour que l'on s'identifie si bien à une situation, il faut qu'elle ait été traitée franchement par l'auteur, que ce soit le cœur qui parle. Et certes, de tous

—108—

les compliments que M. Alphonse Lambert reçut pour ce charmant à-propos, je ne crois pas qu'il s'en soit trouvé un qui l'ait autant flatté que ce triomphe de larmes auquel il était sans doute loin de s'attendre. Cet à-propos fut suivi de plusieurs autres, toujours de M. Lambert, qui semblait se multiplier, et qui recueillit bien du reste le prix de ses efforts par les remerciemens qu'il reçut de MADAME elle-même.

La princesse venait presque tous les soirs au spectacle. Cette année, elle avait amené avec elle mademoiselle Louise, depuis madame de Charette. MADAME, je l'ai déjà dit, s'occupait de cette jeune personne comme elle se serait occupée de sa fille. Certes, le répertoire du Vaudeville est, en général, composé de pièces morales, et dont l'audition ne présente aucun danger pour les jeunes personnes; cependant MADAME s'astreignait encore à ce devoir de mère, dont elle avait accepté le fardeau : quand elle voulait amener mademoiselle Louise au spectacle, elle choisissait préalablement les ouvrages qu'elle désirait lui faire connaître; si elle-même ne se les rappelait pas, elle les faisait donner

Figure 50 Mémoires et Anecdotes de l'intérieur du palais de Charles X, de 1815 à 1830

<sup>5</sup> Mémoires et Anecdotes de l'intérieur du palais de Charles X, de 1815 à 1830, pp. 107 à 108.



Quant au second fils de Joseph, **Amédée LAMBERT** (12 octobre 1788 à Rouen – 26 juillet 1851), il fut **le dernier Maître Faïencier de Rouen** jusqu'en 1847<sup>6 7 8</sup>. Cette faïence était **exportée dans toute l'Europe dès la Renaissance**, et jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle. Elle est reconnaissable par son « cul noir ». Une faïencerie a repris cette tradition en 1960 grâce aux époux Carpentier, dans un atelier situé rue Saint Romain. En 1999, la famille AUGY reprend cet atelier devant la faïencerie AUGY, elle finira par cesser son activité en 2021, suite à la crise sanitaire<sup>9</sup>.

Nous reprenons, ci-dessous, un extrait de l'ouvrage d'**André POTTIER sur l'Histoire de la Faïence de Rouen**, y reprenant l'histoire d'Amédée LAMBERT :

**LAMBERT (Amédée), manufacturier en faïence, rue Toufvents, épousa, le 5 janvier 1814, Sophie de la Mettairie, veuve de Philémon-Jacques Levavasseur; il mourut le 26 juillet 1851. C'est le dernier en date des faïenciers rouennais.**

5 janvier 1814. Mariage d'Amédée Lambert, âgé de 25 ans, fils de Joseph Lambert, directeur de la monnaie de Rouen, avec dame Sophie de la Mettairie, âgée de 26 ans, veuve de Philémon-Jacques Levavasseur, fille de Pierre-Jacques de la Mettairie, & de dame Marie-Anne-Catherine-Flore Millon.

12 octobre 1842. Décès de Sophie de la Mettairie, âgée de 55 ans, fille de feu Pierre-Jacques de la Mettairie, & de feu Marie-Anne-Catherine-Flore Millon, épouse d'Amédée Lambert, manufacturier.

26 juillet 1851. Décès d'Amédée Lambert, rentier, domicilié rue Toufvents, n° 2, âgé de 62 ans, fils de feu Joseph Lambert, & de feu Colombe-Henriette Homberg, veuf de Sophie de la Mettairie. Alphonse-Henri-Amédée Lambert, âgé de 21 ans, rentier, rue Toufvents, 2, son fils.

Voici par suite de quelles circonstances M. Lambert, le dernier des faïenciers rouennais, devint le successeur de la famille Levavasseur :

Levavasseur fils épousa l'une des filles de M. de la Mettairie. Cette union eut peu de durée : ce jeune homme mourut, & la veuve devint propriétaire de la manufacture que son mari, par suite de conventions matrimoniales ou par donation, lui avait laissée. C'est alors qu'elle épousa M. Lambert, qui commença par s'associer avec M. de la Mettairie. L'ancienne fabrique Levavasseur fut alors fermée pendant quelques années; toutes les opérations étaient concentrées dans la fabrique de la Mettairie. Mais il arrivait souvent, pendant l'hiver, que la survenance des grosses eaux, qui en montant éteignaient les feux des fours, forçait de suspendre les travaux. On transportait, dans ce cas, les produits en fabrication à la manufacture de la rue Toufvents, & même, pour éviter ce

<sup>6</sup> Histoire de la faïence de Rouen, Volume 1, André Pottier, 1870, pp. 144 à 145.

<sup>7</sup> Peintures & sculptures de faïence : Rouen XVIII<sup>e</sup> siècle, Gilles Grandjean, Rouen (France). Musée des Beaux-arts, 1999, p. 172.

<sup>8</sup> La fabrication de la faïence de Rouen (XVIII<sup>e</sup> siècle), Actes du premier congrès international d'archéologie médiévale (Paris, 4-6 octobre 1985), p. 160.

<sup>9</sup> Histoire de la faïencerie AUGY [[fayencerie-augy.com/histoire-de-la-fayencerie-augy](http://fayencerie-augy.com/histoire-de-la-fayencerie-augy)].



transport, on y envoyait des ouvriers, tourneurs & peintres, travailler sur place; bientôt donc, la manufacture délaissée reprit un peu d'activité, & enfin, M. Lambert, s'étant brouillé avec son beau-père & ayant rompu son association, revint exploiter la manufacture, propriété de sa femme, & continua de la faire même après la mort de M. de la Metairie.

L'exploitation de M. Lambert fut loin d'être heureuse; ce fabricant, préoccupé d'idées de progrès & de renouvellement de la fabrication, mais manquant essentiellement de goût & du sentiment pratique, épuisa ses dernières ressources à poursuivre des perfectionnements, la plupart sans intérêt & sans applications utiles, & il mourut fortement endetté.

M. Lambert suspendit ses paiements en 1847, & céda sa fabrique à M. Delacour, son premier commis. M. Prévost, ancien clerc d'huissier, ami de ce dernier, se fit le bailleur de fonds. Cette association (toutefois sans acte de société) ne dura que deux ans. Delacour, tombé en déconfiture, s'enfuit à Paris, & M. Avenelle, le plus fort créancier de la liquidation Lambert, reprit la fabrique, qu'il loua à M. Lambert, ce dernier, qui n'avait pas cessé d'habiter la maison dans laquelle il est mort, ayant obtenu un concordat de ses créanciers.

M. Avenelle continua donc la fabrication, ayant préposé à la gestion des affaires M. Bucaille, qui travaillait depuis 1838 chez M. Lambert.

M. Avenelle cessa les travaux en 1851. Ce fut la fermeture définitive de la fabrique, dont on vendit tout le matériel. De ce moment, l'industrie de la faïence fut éteinte à Rouen, & ne se releva plus.

Ces dernières notes nous ont été fournies par M. Bucaille.

Il paraît que les cinq grands buffes à gaines, qui faisaient l'ornement des magasins de M. Lambert, & qu'on a toujours supposé avoir été fabriqués dans cette manufacture, soit pendant la gestion de Levavasseur, soit pendant celle de Guillibaud, & qui, avec bien plus de vraisemblance, paraissent avoir été fabriqués, soit chez Poterat, soit chez son successeur Fouquay, dans l'inventaire duquel ils figurent, furent transportés, pendant le chômage de la fabrique Levavasseur, dans celle de M. de la Metairie, où M. Lelièvre, qui a travaillé dans cette dernière manufacture, les a connus, avant de les voir ensuite reporter rue Touffvents.

Figure 51 Histoire de la faïence de Rouen, Volume 1, André Pottier, 1870, Pages 144 et 145.

Ci-dessous, un récépissé de la Manufacture de Faïence de Rouen, un exemple d'une Faïence et l'Estampille d'Amédée LAMBERT :

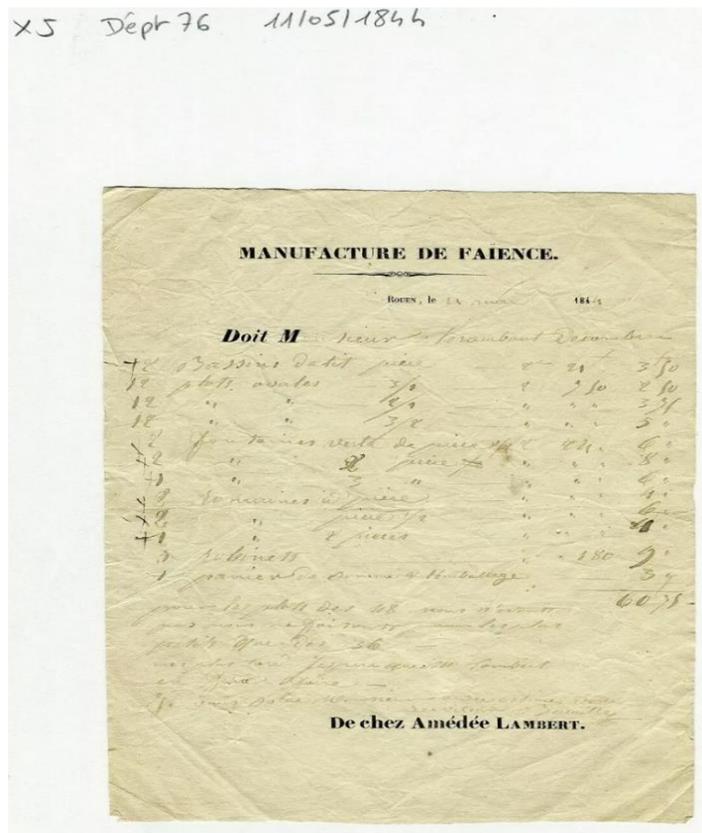


Figure 52 Récépissé du 11 mai 1844 de la Manufacture de Faïence de Rouen d'Amédée LAMBERT





Petit plat ovale ; faïence de grand feu. Manufacture Lambert à Rouen. (MBAC inv. 4560).

Figure 53 La céramique normande [article], Catherine Vaudour, Études Normandes Année 1984 33-2, page 98.



Estampille au revers d'un plat d'Amédée Lambert faïencier à Rouen. (MBAC inv. 4560). La manufacture d'Amédée Lambert, située dans le quartier Saint-Sever à Rouen, a fait l'objet d'une fouille archéologique en été 1983.

Figure 54 La céramique normande [article], Catherine Vaudour, Études Normandes Année 1984 33-2, page 85.



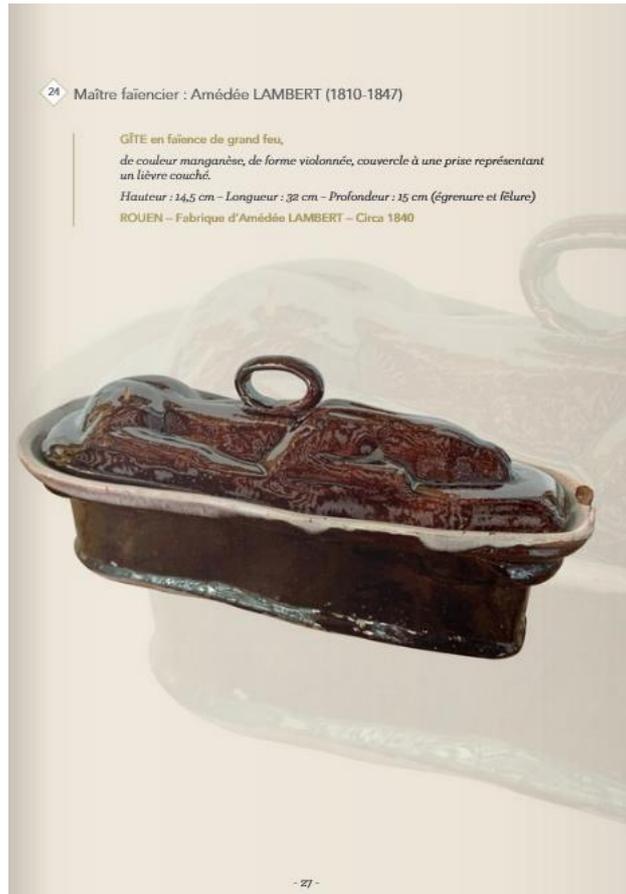


Figure 55 Catalogue d'exposition de Christine METAIS, 30 novembre au 7 décembre 2019



## Conclusion

Ce somptueux château doit être sauvé et conservé dans son intégralité, car il représente une page entière et incontournable de l'histoire d'Oissel

C'est un **témoignage unique et prestigieux d'un Oissel au XVIIIème siècle**, avant que l'ère industrielle réorganise l'urbanisme de la ville.

C'est par son architecture unique, son parc remarquable, et par les personnages d'importance historiques qui y ont vécu, que ce **château devrait bénéficier d'une protection au titre des Monuments Historiques**, ce qui serait un acte fort pour permettre de **sauver une partie de l'Histoire et de la Culture de Oissel, qui sont des biens communs en grand danger à l'heure actuelle.**

Le château tient, ses étages sont encore en état.

**Dès maintenant, l'urgence absolue est une mise hors d'eau, dans les délais les plus brefs, afin que ce joyau puisse enfin être découvert ou redécouvert par les Osseliens, mais également par l'ensemble des habitants de la Métropole de Rouen ou d'autres communes.** Ils seraient transportés dans un cadre historique en flânant le long des berges de la Seine, de ces lieux chargés de tant d'histoire, et de profiter d'un cadre de vie agréable que pourrait offrir la ville d'Oissel.

Enfin, durant près de trois siècles, cette belle demeure s'est tenue fièrement au bord de la Seine, et n'a jamais été inquiétée par les éléments. Aujourd'hui blessée, c'est à nous de l'aider à se relever, pour qu'elle continue à être un repère historique pour les futures générations.

**Une pétition pour sa sauvegarde est en ligne : [www.change.org/p/mairie-d-oissel-restauration-du-chateau-lambert-à-oissel-ravagé-par-un-incendie-le-12-mai-2021](http://www.change.org/p/mairie-d-oissel-restauration-du-chateau-lambert-a-oissel-ravagé-par-un-incendie-le-12-mai-2021)**



## Table des matières

I.	Etat des Lieux.....	5
II.	Architecture du lieu.....	16
III.	Histoire du lieu .....	24
A.	Au XXème siècle .....	24
B.	La Famille LAMBERT .....	25

## Table des Illustrations

Figure 1	« Dédié à Madame LAMBERT » de l'ouvrage D'un siècle à l'autre – Images d'Oissel / Ville d'Oissel (juin 1984).....	1
Figure 2	Photographie prise le 11 mai 2021 [oissel.net].....	2
Figure 3	Photographie prise le 12 mai 2021.....	3
Figure 4	Photographie prise le 12 mai 2021 [oissel.net].....	3
Figure 5	Photographie prise le 12 mai 2021 [oissel.net].....	4
Figure 7	Notice de la base Mérimée concernant le Château situé au 19 quai Stalingrad à Oissel [pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA00021125] .....	6
Figure 8	Extrait du Conseil Municipal du 22 juin 2017, page 38 .....	6
Figure 9	Métropole Rouen Normandie- Commune d'Oissel – Approbation Modification n°4 du PLU- Note de Présentation – 20 avril 2015 Page 32 .....	7
Figure 10	Métropole Rouen Normandie- Commune d'Oissel – Approbation Modification n°4 du PLU- Note de Présentation – 20 avril 2015 Page 33 .....	8
Figure 11	Métropole Rouen Normandie- Commune d'Oissel – Approbation Modification n°4 du PLU- Note de Présentation – 20 avril 2015 Page 36 .....	8
Figure 12	Métropole Rouen Normandie- Commune d'Oissel – Approbation Modification n°4 du PLU- Note de Présentation – 20 avril 2015 Page 35 .....	9
Figure 13	Photographie prise lors de l'animation annuelle des Quais en Fête d'Oissel [oissel.net] ....	10
Figure 14	Photographie avec présence d'un trou béant consécutif à une chute de gouttière prise en février 2021 .....	11
Figure 15	Photographie prise en 2014, un an avant le rachat par la commune [oissel.net] .....	12
Figure 16	Photographie prise en novembre 2020 [oissel.net].....	12
Figure 17	Renouveau des 3 cités : Devenir des friches industrielles polluée, à terme qui seront transformées en logements [ville-oissel.fr].....	13
Figure 18	Photographie prise le 19 avril 2021 [oissel.net].....	14
Figure 19	Photographie prise en 2014 [oissel.net] .....	15
Figure 20	Carte postale fin XIXème, des Quais de Seine d'Oissel, près de l'ancienne Mairie, avec le Château au second plan .....	16
Figure 21	Photographie de l'Epi de Faitage en <b>plomb</b> , en 2008 [oissel.net] .....	17
Figure 22	Photographie de la Façade côté Parc [oissel.net] .....	17
Figure 23	Photographie du Parc et Façade à colombage [oissel.net] .....	18
Figure 24	Photographie du Parc et Façade à colombage [oissel.net] .....	18
Figure 25	Photographie de la façade parc [oissel.net].....	19



Figure 26 Coursive passant sous une dépendance sur le versant Ouest de la demeure, en 2013 .....	19
Figure 27 Photographie d'une partie du Parc et de la façade à colombage, en 2013 .....	20
Figure 28 Photographie du parc, avec dépôt des boules ornées du portail [oissel.net].....	20
Figure 29 Photographie de la Cour du Château avec présence d'un ancien puits [oissel.net] .....	21
Figure 30 Photographie de la Cour côté quais [oissel.net] .....	21
Figure 31 Photographie de la façade [oissel.net].....	22
Figure 32 Photographie de la façade [oissel.net].....	22
Figure 33 Photographies de l'escalier et d'une boiserie [oissel.net] .....	23
Figure 34 Extrait de OISSEL Commerces et Artisanats d'Antan, par la Société d'Histoire d'Oissel, 2025, page 159 .....	24
Figure 35 Table des délivrances des monnaies de la Seine-Inférieure entre 1791 et 1792.....	25
Figure 36 Exemple d'un livre de recueil des Minutes notariales de Joseph Lambert, pour l'année 1778, aux Archives départementales de la Seine-Maritime .....	25
Figure 37 Extrait d'une Minute Notariale de Joseph Lambert du 30 juillet 1778 (ADSM).....	26
Figure 38 Matrice cadastrale mention Joseph LAMBERT Directeur de la Monnaie à Rouen (ADSM)..	27
Figure 39 Extrait du Cadastre Napoléonien d'Oissel (1820), section C2 (ADSM).....	28
Figure 40 : Acte de vente du titre de Directeur de la Monnaie de Rouen, de Jacques FILLIATRE à Joseph LAMBERT en 1786 .....	28
Figure 41 Sol à l'Ecu de 1791, portant le différent monétaire de Joseph LAMBERT.....	29
Figure 42 Gravure de Frédéric REISET par Pierre-François-Eugène GIRAUD (1806-1881).....	29
Figure 43 Acte de Naissance de Frédéric de REISET (ADSM) .....	30
Figure 44 : Madame Frédéric de REISET et sa fille Thérèse Hortense par Jean-Auguste-Dominique INGRES, 1844 et Figure 45 : Portrait de Madame Frédéric de REISET par Jean-Auguste-Dominique INGRES, 1846, Musée de Harvard. ....	31
Figure 46 Extrait de la Nécrologie de Frédéric REISET (Chronique des Beaux-Arts et de la Curiosité du 7 mars 1891, page 78) .....	31
Figure 47 Acte de Mariage entre Joseph LAMBERT et Colombe HOMBERG (ADSM) .....	32
Figure 48 Nobiliaire Universel de France ; ou recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume, N. V. de S. A, J. B. J. de Courcelles, Volume 10 .....	33
Figure 49 Ordonnance du roi Charles X, signé le 26 décembre 1827 au Château des Tuileries .....	33
Figure 50 Extrait d'une Ordonnance signé Alphonse LAMBERT commissaire général des Monnaies, cité dans Encyclopédie-ROORET- Bijoutier, Joaillier, Orfèvre, etc., Tome premier, Pages 287 à 289. .	34
Figure 51 Mémoires et Anecdotes de l'intérieur du palais de Charles X, de 1815 à 1830 .....	34
Figure 52 Histoire de la faïence de Rouen, Volume 1, André Pottier, 1870, Pages 144 et 145. ....	36
Figure 53 Récépissé du 11 mai 1944 de la Manufacture de Faïence de Rouen d'Amédée LAMBERT..	36
Figure 54 La céramique normande [article], Catherine Vaudour, Études Normandes Année 1984 33-2, page 98. ....	37
Figure 55 La céramique normande [article], Catherine Vaudour, Études Normandes Année 1984 33-2, page 85. ....	37
Figure 56 Catalogue d'exposition de Christine METAIS, 30 novembre au 7 décembre 2019.....	38

